



OUVRIÈRE OU OUVRIER AQUEDUC ET ÉGOUTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Tu aimes le travail physique et tu n'as pas de problème à travailler par moment dans des positions contraignantes? Tu souhaites mettre à profit tes habiletés manuelles pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'aqueduc et d'égouts? Cet emploi est pour toi!

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, C'EST PLEIN D'AVANTAGES!

- Une ambiance de travail joviale à laquelle tu participeras!
- Une équipe de travail accueillante.
- Un lieu de travail où ta santé et ta sécurité sont importantes.
- Un salaire compétitif.
- Un programme qui t'encourage à atteindre tes objectifs sportifs.
- Un programme qui te soutient dans ton développement professionnel.
- Un régime de retraite pour assurer ton avenir.
- Un régime d'assurances collectives.
- La possibilité de faire progresser ta carrière.
- Et en prime, la fierté de faire rayonner TA ville.

CONCOURS : 2023-86

ENVOIE-NOUS TA CANDIDATURE!

**Fais parvenir ton curriculum vitae
avant le : 30 novembre 2023**

Par courriel à :
offreemplois@rouyn-noranda.ca

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.

Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.

Type de poste :	Régulier
Salaire :	Se situe entre 29,16 \$ et 34,31 \$ de l'heure
Horaire de travail :	Horaire de 40 h L'emploi requiert de la disponibilité pour effectuer des périodes de garde.
Entrée en fonction :	Dès que possible

TES RESPONSABILITÉS

- Effectuer des travaux comportant l'installation, la réparation et la disjonction de toutes tuyauteries que nécessitent la construction et l'entretien du système d'aqueduc et d'égouts, selon les procédures de travail et vigueur.
- Installation des nouveaux équipements et nouvelles installations en prenant toutes les mesures sécuritaires qui s'imposent envers les employés et le public.

LES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou avoir complété un secondaire 5. L'employeur pourra considérer une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
- Deux (2) ans d'expérience pertinente à l'emploi.
- Expérience en aqueduc et égouts, un atout.
- Permis de conduire valide de classe 3.
- Carte d'attestation du cours en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP).
- Connaissance des règles de sécurité quant à l'utilisation d'une découpeuse à disque.
- Connaissance des règles de base de la signalisation routière relativement aux chantiers de construction.
- Connaissance technique de plomberie.
- Aptitude à lire et préparer des croquis simples.

AS-TU LE PROFIL?

- Tu possèdes une bonne capacité à travailler physiquement et dans des positions contraignantes.
- Tu démontres des aptitudes pour le travail d'équipe, dont l'entraide et le respect.
- Tu adoptes des comportements exemplaires et sécuritaires dans l'exécution de ton travail (voir les dangers, poser les bons gestes) et tu suis les directives en lien avec la sécurité.

Le salarié retenu, afin d'être confirmé comme salarié régulier, doit s'engager à suivre et réussir la formation OPA à l'intérieur de sa période d'essai. Il s'agit d'une formation de 6 à 8 jours, payée par l'employeur et qui se donne à l'extérieur de la région. Par la suite, le salarié doit s'engager à maintenir la certification OPA valide afin de conserver son emploi.